



PearTree

*Août 2018*

Mémoire présenté dans le cadre des consultations  
prébudgétaires de 2019

ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ DU CANADA :  
S'ATTAQUER À LA CRISE FINANCIÈRE  
TOUCHANT LE SECTEUR CANADIEN DE  
L'EXPLORATION MINIÈRE

Par : PearTree Financial Services Ltd.  
PearTree Securities Inc.

**PearTree Securities Inc.**

110 Eglinton Avenue West, Suite 400. Toronto, Ontario M4R 1A3

T 416 613 3848 F 647 436 7460

[www.peartreesecurities.com](http://www.peartreesecurities.com)



## **ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ DU CANADA : S'ATTAQUER À LA CRISE FINANCIÈRE TOUCHANT LE SECTEUR CANADIEN DE L'EXPLORATION MINIÈRE**

### **Recommandations**

- 1. Que le gouvernement renouvelle le crédit d'impôt pour l'exploration minière (CIEM) de 15 % pour une période d'au moins trois ans.**
- 2. Que le gouvernement offre des incitatifs fiscaux avantageux sur le plan fiscal pour encourager la mise à l'essai et l'adoption de technologies et de procédés novateurs dans le secteur canadien de l'exploration minière, y compris des technologies et des processus novateurs ayant un ratio d'impact environnemental et d'efficacité optimisé (« Incitatifs à l'innovation dans le secteur des ressources »).**

**CIEM** : Cet incitatif fiscal novateur demeure essentiel pour attirer et faciliter le financement sur les marchés mondiaux de capitaux de plus en plus concurrentiels afin de soutenir la poursuite de l'exploration minière au Canada et d'assurer la compétitivité de l'industrie minière canadienne dans l'économie mondiale des ressources.

**Incitatifs à l'innovation dans le secteur des ressources** : La façon la plus efficace de mettre en œuvre cet incitatif consisterait à élargir les catégories de coûts admissibles à titre de frais d'exploration au Canada (« *FEC* »)<sup>1</sup> prescrites et à offrir des incitatifs financiers significatifs pour l'investissement :

- a) des participants aux marchés des capitaux, au pays et à l'étranger;
- b) des sociétés canadiennes d'exploration minière et d'exploitation des ressources

afin de permettre au secteur canadien des ressources naturelles de soutenir la concurrence sur le marché mondial et de favoriser l'innovation technologique en vue de poursuivre l'exploration responsable des ressources naturelles du Canada d'une manière concurrentielle par rapport à ses pairs internationaux.

**Ces initiatives profitent à tous les Canadiens. Elles soutiennent la croissance économique, améliorent l'innovation technologique et créent de précieuses perspectives d'emploi, autant d'avantages axés sur l'objectif du gouvernement du Canada d'améliorer sa position concurrentielle diversifiée et sa réputation en tant que chef de file de l'économie mondiale.**

---

<sup>1</sup> Conformément au paragraphe 66.1(6) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).



**Assurer la compétitivité du Canada :**  
**s'attaquer à la crise financière touchant le secteur canadien de l'exploration minière**

Présenté par : PearTree Financial Services Ltd. et PearTree Securities Inc. (collectivement, « PearTree »)

**Importance des ressources naturelles du Canada pour le rendement économique global et la compétitivité internationale du Canada.**

Les industries canadiennes d'exploration et d'exploitation minières (ainsi que le secteur pétrolier et gazier, appelé le « **secteur des ressources** ») jouent un rôle crucial dans l'économie de notre pays. La santé et la solide croissance économique du secteur canadien des ressources sont un indicateur clé de la capacité du Canada à tirer parti de ses ressources naturelles et humaines pour soutenir la concurrence dans un environnement international de plus en plus difficile, et à continuer d'offrir un large éventail d'avantages économiques et sociaux aux Canadiens.

Le secteur canadien des ressources génère une activité économique essentielle<sup>2</sup> ses différents attributs :

- troisième contributeur en importance au PIB du Canada en 2018, pondéré selon l'industrie;
- plus importante catégorie d'exportation de biens du Canada;
- important créateur de perspectives d'emploi pour les travailleurs canadiens autochtones et non autochtones et de revenu pour leurs familles.

Les entreprises du secteur des ressources d'inciter les entreprises canadiennes à établir des relations significatives avec les Canadiens autochtones. Elles sont également le plus important employeur d'Autochtones du secteur privé au Canada, toutes proportions gardées, et un partenaire important des entreprises autochtones.

Les marchés financiers canadiens sont des chefs de file mondiaux reconnus pour ce qui est de fournir du capital de risque au secteur minier, en termes de volume, de valeur et d'innovation financière, y compris le soutien gouvernemental sous forme d'incitatifs fiscaux novateurs, en particulier le CIEM, qui offre d'importants incitatifs financiers aux investisseurs pour appuyer l'exploration des ressources naturelles du Canada.

En 2016, l'industrie canadienne de l'exploration et de l'exploitation minières a généré d'importants avantages économiques et sociaux dans les collectivités nordiques et éloignées, les

---

<sup>2</sup> Selon les plus récentes analyses et données de Statistique Canada; les publications suivantes ont été prises en considération : tableaux 36-10-0434-02 [*PIB*]; 36-10-0110-01 [*Exportations*]; 14-10-0202-01, 14-10-0288-01, 14-10-0366-01 et 14-10-0355-01 [*Emploi*]; 38-10-0007-01 [*Réserves minérales*] et 38-10-0006-01 [*Valeur des réserves*].



collectivités autochtones et les villes de partout au Canada. Elle donne de l'emploi à près de 600 000 travailleurs partout au pays, contribue au PIB à hauteur de plus de 60 milliards de dollars canadiens et représente 19 % des exportations totales du Canada.

Les incitatifs budgétaires assurent la stabilité et la croissance du marché pour les sociétés minières et auxiliaires, comme les entreprises de construction et d'infrastructure, les fournisseurs directs et les fournisseurs de services tertiaires, ainsi que pour les villes, les collectivités rurales et nordiques du Canada, qui dépendent toutes de l'exploration et de la mise en valeur des ressources minérales pour la croissance économique, l'emploi et le commerce local.

### **Diminution de l'investissement en capital dans le secteur canadien de l'exploration des ressources et diminution des découvertes dans le secteur canadien de l'exploration des ressources.**

L'industrie minière du Canada fait face à une concurrence mondiale féroce pour attirer des investissements. Notre part de marché intérieure de l'exploration minière a diminué de près du tiers au cours de la dernière décennie, par rapport au reste du monde. Parmi les autres indicateurs de risque pour la compétitivité de l'industrie minière du Canada, mentionnons la diminution des réserves de métaux de base et d'autres ressources naturelles, mesurée à la fois par la quantité d'actifs et par leur valeur monétaire.

Le Canada doit continuer de faire évoluer de façon réfléchie sa politique fiscale et économique afin de répondre aux tendances mondiales de l'industrie dans le secteur des ressources et de lutter contre certains changements structurels afin que le Canada puisse demeurer concurrentiel à l'échelle internationale dans l'industrie.

La majorité des nouvelles découvertes de ressources au Canada sont faites par des petites entreprises non productrices de ressources cotées en bourse au Canada (c.-à-d. des entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à 1,5 milliard de dollars canadiens, ci-après, les « **petites sociétés émettrices de titres du secteur des ressources naturelles** ») qui ont difficilement accès aux investissements dans l'exploration autrement que par le financement par actions sur les marchés de capitaux publics et privés.

Selon l'expérience récente de PearTree en tant que l'un des plus importants fournisseurs de capital de risque par actions accréditatives (« **AA** ») à l'appui de l'exploration et de la mise en valeur des ressources canadiennes pour les petites sociétés émettrices de titre du secteur des ressources naturelles, le nombre de sources de capital de risque s'est raréfié, et le nombre de canaux de distribution permettant d'accéder à ces capitaux a grandement diminué par rapport à une pointe de l'activité du marché en 2011. Ainsi, le taux de nouvelles découvertes dans le secteur des ressources au Canada diminue considérablement.

Malgré certains signes d'amélioration sur les marchés canadiens du secteur des ressources dans



leur ensemble, il devient de plus en plus difficile d'obtenir du financement pour les petites sociétés émettrices de titres du secteur des ressources naturelles qui cherchent à explorer et à exploiter leurs actifs en ressources naturelles canadiennes.

Il y a eu une diminution importante des fonds activement gérés et une augmentation des produits structurés sous gestion passive comme les fonds négociés en bourse et les indices du secteur du marché, ce qui a entraîné une diminution importante du suivi des stocks de ressources canadiennes. La sortie du marché de ces gestionnaires ainsi que des courtiers de détail (dont beaucoup ont complètement abandonné leurs activités) du secteur des ressources au profit d'autres investissements plus « en vogue », comme le cannabis et la cryptomonnaie, a considérablement réduit les canaux de distribution pour la vente d'actions du secteur des ressources, ce qui a provoqué des défis structurels permanents (et non cycliques) pour les secteurs de l'exploration minière et des ressources.

### **Recommandation 1**

- ***Que le gouvernement renouvelle le crédit d'impôt à l'exploration minérale (CIEM) de 15 % pour une période d'au moins trois ans, étant donné que le CIEM est essentiel pour obtenir du financement par actions pour financer une exploration minière soutenue au Canada.***

Le CIEM est un outil innovateur de la politique canadienne qui complète le régime d'actions accréditatives afin d'encourager l'investissement dans les programmes d'exploration des ressources naturelles à haut risque. La position concurrentielle du Canada dans l'industrie minière internationale est menacée pour plusieurs raisons, notamment l'absence de certitude réglementaire et juridique dans certaines régions.

Une prolongation de trois ans ou plus du CIEM assurerait une stabilité à plus long terme pour les sociétés d'exploration qui entreprennent des programmes d'exploration pluriannuels ainsi que le financement et la planification connexes. Les programmes d'exploration des gisements minéraux sont réalisés par étapes sur une longue période (étude géologique, échantillonnage initial, forage préliminaire et de suivi, intervenants, y compris les groupes autochtones, consultation, etc.).

Sans le CIEM, la petite société émettrice de titres du secteur des ressources naturelles a peu confiance qu'elle peut réunir le capital de risque requis pour financer le programme d'exploration pluriannuel nécessaire pour déterminer si d'autres investissements sont justifiés pour passer à la mise en production (p. ex., la construction d'une mine et de l'infrastructure connexe) afin d'exploiter les actifs en ressources naturelles afin d'en tirer un avantage économique.

Non seulement l'exploration minière financée par les produits d'actions accréditatives contribue considérablement au développement économique du Canada, en particulier dans les collectivités



PearTree

éloignées, nordiques et autochtones, mais les revenus, la taxe d'accise et les taxes sur le carburant perçus grâce à cette exploration supplémentaire font du CIEM un programme sans incidence sur les recettes, ce qui compense le besoin d'un soutien gouvernemental supplémentaire et permet de réaffecter les ressources financières à d'autres priorités gouvernementales.

À plus long terme, on soutient que les recommandations formulées dans le présent document en ce qui concerne le CIEM pourraient se traduire par des revenus positifs nets grâce à une activité économique accrue et une assiette fiscale enrichie, tant pour les sociétés que pour les particuliers. Le régime d'actions accréditatives amélioré par le CIEM est un incitatif fiscal particulièrement efficace pour plusieurs raisons :

- Les fonds obtenus ne peuvent être utilisés qu'au Canada, ce qui se traduit par des avantages qui reviennent uniquement ou principalement aux Canadiens – entreprises, employés, gouvernements et contribuables.
- Il rend beaucoup plus attrayant pour les investisseurs de financer une entreprise canadienne de ressources naturelles admissible, ce qui se traduit par une augmentation de l'activité sur les marchés des capitaux canadiens ainsi que de l'activité économique canadienne lorsque les fonds sont déployés.

## **Recommandation 2**

- ***Que le gouvernement offre des incitatifs fiscaux avantageux sur le plan fiscal pour encourager la mise à l'essai et l'adoption de technologies et de procédés novateurs dans le secteur canadien de l'exploration minière, y compris des technologies et des processus novateurs ayant un ratio d'impact environnemental et d'efficience optimisé.***

Il est essentiel de continuer à innover et à investir dans l'industrie minière en offrant des incitatifs gouvernementaux pour faire progresser les efforts visant à améliorer l'efficacité, à accroître la performance environnementale et à rehausser l'attrait du Canada pour les investissements dans les minéraux, comparativement à d'autres pays riches en minéraux comme l'Australie.

Bien que l'industrie minière investisse beaucoup chaque année dans la recherche et le développement, le Canada affiche un rendement inférieur à celui de ses pairs. Pour demeurer durable, progressiste et rentable, le secteur canadien des ressources exige des investissements dans l'innovation tant de la part de l'industrie que des gouvernements afin de garantir une amélioration continue.

Cette recommandation concorde avec les priorités énoncées par le gouvernement dans l'étude de 2013 de Ressources naturelles Canada intitulée « *Document sur les principales conclusions de*



*l'atelier sur les obstacles à l'innovation minière écologique au Canada<sup>3</sup> » qui indique (en partie) :*

Des mesures incitatives sont également nécessaires pour encourager l'industrie à utiliser de nouvelles technologies novatrices.

La réglementation axée sur les résultats à elle seule ne peut pas encourager les sociétés minières à adopter de nouvelles technologies puisque ces technologies comporteraient toujours plus de risques que celles qui ont fait leurs preuves grâce à une utilisation courante... l'utilisation de mesures incitatives conjointement avec la réglementation axée sur les résultats peut accroître leur efficacité dans la promotion de l'innovation au sein de l'industrie minière.

Une variété de mesures incitatives possibles a été suggérée : [...]

- Incitatifs financiers des gouvernements pour le dépassement des résultats réglementaires;
- Incitatifs fiscaux pour les entreprises afin qu'elles adoptent des technologies minières écologiques, notamment des suggestions pour la réduction des paiements de redevances pour les entreprises proactives.

À notre avis, de tels incitatifs seraient mis en œuvre de la façon la plus efficace en élargissant les catégories de FEC, de sorte que les investisseurs pourraient financer de telles initiatives au moyen du régime d'actions accréditatives.

---

<sup>3</sup> <http://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/publications/11793>, consulté le 3 août 2018.





## **À propos de PearTree Financial Services Ltd. et de PearTree Securities Inc.**

PearTree est l'innovateur des mécanismes de financement par actions accréditives, offrant un service clé en main aux donateurs et à leurs organismes de bienfaisance désignés afin d'accroître le montant des dons tout en réduisant le coût des dons, ce qui, en fin de compte, accélère et augmente les dons de bienfaisance.

Le rapport du Comité permanent de la Chambre des communes n° 15 – FINA (41-1) intitulé *Incitatifs fiscaux pour les dons de bienfaisance au Canada*, au sujet duquel PearTree a eu le plaisir de présenter des observations, a conclu que les dons de bienfaisance au Canada sont demeurés relativement stables depuis plus d'une décennie. Nous espérons que, si le gouvernement adopte les recommandations énoncées ci-dessus, les dons philanthropiques à des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés de bonne réputation augmenteront grâce aux incitatifs financiers accrus à l'égard de ces dons en utilisant le régime d'actions accréditives pour les sociétés émettrices de titres du secteur des ressources naturelles.

PearTree Securities Inc. est une filiale de PearTree Financial Services Ltd. Ensemble, les sociétés PearTree mettent à contribution leurs connaissances et leur expérience uniques pour permettre aux petites sociétés émettrices de titres du secteur des ressources naturelles et à d'autres sociétés canadiennes de ce secteur d'accéder aux marchés actuels et élargis de capital de risque, ce qui leur permettra d'obtenir des millions de dollars supplémentaires en capital de risque pour l'exploration et l'exploitation minières.

Le rôle de PearTree Securities est de travailler avec ces sociétés canadiennes du secteur des ressources naturelles pour organiser le financement par actions accréditives et, en retour, fournir une source d'actions accréditives pour les services de Peartree Financial.

Parmi les principaux avantages du processus préconisé par PearTree, notons : 1) la capacité d'un émetteur de titres dans le secteur des ressources naturelles de commander une valeur concurrentielle par rapport à son cours d'actions actuel; 2) la réduction au minimum de la dilution pour les investisseurs actuels et nouveaux; 3) la maximisation des avantages du régime de financement par actions accréditives pour chaque société du secteur des ressources naturelles participante; 4) la proposition pour l'émetteur qui bénéficie d'un régime de financement par actions accréditives, d'exercer une influence importante par rapport à l'identité des acheteurs bénéficiaires ultimes de ses actions ordinaires, en lui permettant de conserver une base d'investisseurs de confiance dont les intérêts correspondent à la vision stratégique de la société de ressources naturelles.

**PearTree demande respectueusement la possibilité de comparaître devant le Comité permanent des finances (FINA) à l'égard de ce mémoire en vue des consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019.**